

1.

Hors du pouvoir

En avril 1962, lors du dernier entretien que j'avais eu avec le Général, celui-ci s'était enquis : qu'allez-vous faire maintenant ? A quoi j'avais répondu : j'ai fait un choix et je demeurerai fidèle à ce choix. En d'autres termes, je resterai en politique. Le Général avait alors marqué un temps de surprise. En fait, une inquiétude : serai-je toujours gaulliste ?

Très rapidement, il ne me fut pas difficile de découvrir qu'une voie s'ouvrait devant moi : celle de l'opposition au gaullisme. L'histoire paraît, de nos jours, dépourvue d'hésitations. Le Général, après avoir solidement établi la V^e République, rendu son indépendance au pays et fourni à la France les moyens de cette indépendance par la force de frappe nucléaire, avait — selon certains augures — achevé sa mission. Un grand nombre d'hommes politiques, soutenus par un grand nombre d'hommes de presse, pensaient au départ du Général. Pour beaucoup, il avait rempli son contrat et rendu à la France le service signalé de l'avoir « libérée » de l'Algérie. Certains ajoutaient celui d'avoir modifié la Constitution alors que d'autres, inconscients, pensaient à revenir aux règles anciennes ! Maintenant, le Général devait partir et laisser la place à ceux dont la politique était le métier. C'est de cet état d'esprit qu'est né le « cartel des non » qui tentera de s'opposer, à l'automne 1962, à l'élection du Président de la République au suffrage universel, voulue par le Général afin d'asseoir la légitimité de ses successeurs à la tête de l'exécutif.

Les sirènes ne manquent pas. Dès mon retour à Paris, je fais l'objet d'avances qui se manifesteront pendant toute l'année. Les uns me disent : « Défendez-vous, sinon le Général fera de vous le bouc émissaire de l'Algérie », et d'ajouter : « Les rapatriés attendent un défenseur ; devenez leur porte-parole. » Les autres lan-

cent : « Critiquez l'insuffisance gouvernementale, l'arrêt des grandes réformes, l'avenir est à l'opposition, prenez-en la tête, la place est libre et vous attend. » Et tous de conclure : « Vous serez l'alternance. » Je me souviens d'une longue conversation avec deux journalistes et des hommes politiques où l'on déroulait devant moi des « sortilèges ». On ne me demandait pas de renoncer à mes convictions antisupranationales, mais pourquoi ne pas prendre position contre la « bombinette » ? Je serais ainsi soutenu par une large fraction de l'opinion, et je mettrais d'autant plus le gouvernement en difficulté qu'en son sein, on notait des ministres inquiets de ces orientations militaires.

Je connais la valeur éminente de la déloyauté dans le bréviaire de tout politicien digne de ce nom. Je l'ai expérimentée à mes dépens. Après la dissolution de l'Assemblée, consécutive à l'adoption de la motion de censure en octobre 1962, j'entends bien me présenter. Je choisis la circonscription d'Amboise-Loches, dont le député sortant, Gilbert Buron, souhaite me céder la place. A priori, c'est un bon choix : j'y habite et y exerce déjà deux mandats locaux. Je suis en effet conseiller municipal d'Amboise et conseiller général du canton. De plus, je me suis beaucoup intéressé aux problèmes de l'Indre-et-Loire pendant que j'étais à la tête du gouvernement. En fait, ce choix se révélera désastreux. Les socialistes, qui ont oublié le soutien que j'ai apporté à leur chef Guy Mollet, lors des élections de novembre 1958, veulent ma perte. Faisant exception à une règle qui se pratiquera dans toute la France, ils décident de ne pas présenter de candidat. Je me retrouve seul face à un radical, habilement choisi pour faire le plein des voix de gauche, flanqué d'un suppléant qui reçoit la mission pour laquelle il est naturellement disposé, de rassembler les électeurs de la droite la plus réactionnaire, c'est-à-dire, pour certains, proches de l'O.A.S. Le calcul était habile et malgré le soutien apporté entre les deux dimanches par René Le Bault de La Morinière et René Tomasini, réélus au premier tour, l'un à Cholet, l'autre aux Andelys, la manœuvre donne les résultats attendus : je fus écarté de la représentation de l'Indre-et-Loire par 3 000 voix sur 40 000 votants. Pompidou m'avait adressé un message de sympathie, au lendemain du premier tour. Lorsque mon échec fut connu, il considéra que c'était injuste. Mais pour lui-même, il en tira les conséquences. Par la suite, j'ai su par des confidences faites à un membre de mon entourage, que ma défaite électorale avait eu un impact décisif sur l'orientation de Pompidou. Jusqu'alors, il apparaissait comme un esprit brillant, plus préoccupé par ses affaires personnelles que par son destin national. Lors de mon échec électoral, il sentira, selon ses propres termes, « un autre homme naître en lui ». A partir de ce jour-là, Pompidou a commencé à réellement investir dans sa carrière politique.

Quant à moi... J'ai pris place au premier rang de ceux qui se sont consacrés au retour du général de Gaulle. Quelles que soient les épreuves subies, de Gaulle demeure la chance de la France. L'intérêt de la Patrie et le bien de l'État m'imposent de continuer sur la voie choisie naguère. Je déçois donc très rapidement mes tentateurs : je ne rejoindrai pas les rangs des opposants. Peut-être ai-je répondu un peu rapidement, non qu'un délai de réflexion eût changé mon attitude, mais il m'aurait fait gagner une réputation d'habileté qui m'a fait défaut par la suite !

D'anciens collaborateurs, malgré la différence d'âge que le temps atténue, viennent rompre une solitude que mon père ainsi que mon beau-père condamnent. Cependant, je demeure seul, écrivant et lisant. J'en veux à la coalition de Tourangeaux qui est la cause de mon échec. Au cours de cette période, je m'abstiens même d'assister aux séances du Conseil général. Néanmoins, en suivant les affaires publiques, je prends conscience de l'indifférence des Français, notamment à l'égard de l'Afrique du Nord. Elle me surprend et surtout m'inquiète. Au cours des années précédentes, la première préoccupation des Français avait été, semble-t-il, l'avenir de l'immense territoire algérien. Alors que l'envoi du contingent était apparu comme un effort nécessaire et quasiment normal, alors que l'action de notre gouvernement et de notre diplomatie avait été dominée à la fois par les exigences quotidiennes et les objectifs à long terme qu'imposait le maintien de notre souveraineté au sud de la Méditerranée, en quelques semaines tout est changé. « Les Algériens ont voulu leur indépendance. Ils l'ont : qu'ils nous laissent en paix ! » Sans doute les rapatriés méritent-ils l'attention des élus et de la presse. Ceux-là mêmes qui ont soutenu la rébellion aux dépens du général de Gaulle et de la France, et qui ont tout fait pour que la Communauté non musulmane soit éliminée, se placent au premier rang de la défense des familles qui ont quitté leurs terres et réclament pour elles, à grands cris, indemnités et réparations. Ils en font un cheval de bataille d'autant plus aisément accepté qu'il permet, dans les délices des jeux de politique intérieure enfin retrouvés, une complicité antigaulliste grâce à laquelle la « droite » et la « gauche » peuvent s'associer. Il en va de même pour les harkis dont trop peu, à mon sens, ont trouvé refuge en France : je me souviens du temps où, avec Pierre Racine, j'étais l'un des rares à Paris à me préoccuper de leur sort ! Après mon départ, ils ont été aussi « oubliés ». Cependant, le fait que la France n'exerce plus la souveraineté, ni directe ni indirecte, sur le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, ne doit pas nous conduire à un renoncement. Il appartient à la République d'établir son autorité ou son influence sur la Méditerranée occidentale, non seulement en raison des impératifs de notre sécurité et de notre développement, mais aussi parce que la

France se doit de présenter aux Français et aux Françaises des objectifs politiques afin qu'ils se surpassent. A défaut, des querelles intestines nous déchirent.

Je me tiens au courant de la vie parlementaire et politique, grâce en premier lieu à Christian de La Malène qui est de ceux que Pompidou n'a pas conservés dans son gouvernement ; il a été réélu député de Paris dans le XIV^e arrondissement. Je l'ai connu secrétaire du groupe gaulliste du Conseil de la République et notre amitié a été forgée, si je puis m'exprimer ainsi, par notre collaboration au cours des six ans où je fus président du groupe. C'est ensemble que nous avons arrêté la tactique parlementaire et j'ai éprouvé vite l'agréable sentiment de l'harmonie de nos conceptions et de la quasi-identité de notre jugement. Pendant mon temps de Premier ministre et au cours des années qui suivront, il sent les risques que je cours et c'est sur lui que je compte pour achever l'éducation de mes fils : voilà qui donne la mesure de l'amitié qui me lie à lui. Après avoir été secrétaire d'État, il deviendra ministre de la Recherche, adjoint au maire de Paris, rapporteur général du budget ; il s'imposera par la qualité de son travail et de sa réflexion politique comme par son intégrité morale. Jacques Chirac qui l'apprécie en fera un sénateur et lui demandera de présider le groupe du « parlement européen » où les gaullistes forment la majorité, tâche à laquelle il se dévouera pendant de longues années et où il acquerra une immense autorité sans abandonner une seule de ses idées. A mon égard, sa fidélité sera sans faille. A chaque moment difficile il me le prouvera.

Je poursuis mon travail de réflexion grâce à de fréquents échanges de vues avec plusieurs collaborateurs. Pierre Racine, mon directeur de cabinet à Matignon, est de ceux-là. Nous nous sommes rencontrés en 1934 alors que nous préparions le concours du Conseil d'État. D'un an plus âgé que moi, il n'avait pu se présenter l'année précédente faute de places vacantes. Il m'avait communiqué tous ses dossiers. Je lui en fus très reconnaissant car cela m'a considérablement facilité la tâche. Nous sommes, en décembre 1934, tous deux reçus. Grâce à une bonne réponse sur le troisième cas de révocation des donations qui est dû à la « survenance d'enfants après la donation » (cas qui revient à ma mémoire grâce à ma connaissance de Labiche dont une comédie se termine par l'évocation d'une naissance qui rendra sa fortune au donateur), je passe devant lui. Il est reçu second et ne s'en formalise pas. Au cours de l'été 1935, c'est ensemble que nous avons rédigé les décrets-lois pour le gouvernement Laval. Pendant la guerre, il a été fait prisonnier. Je lui ai envoyé des colis... En 1945, à son retour de captivité, je l'ai nommé directeur des stages de l'École nationale d'administration. Bourdeau de Fontenay, premier directeur de

l'École (à qui elle doit beaucoup), était toujours tiré à quatre épingles : il a été un peu surpris : « Qu'est-ce que tu me donnes là ? Un garçon qui porte un pull-over ! » « Écoute-moi, je te le garantis. » Et j'avais raison. Pierre Racine a été un remarquable directeur des stages, avant de devenir directeur de l'E.N.A. Il est l'un de ceux qui ont transformé la France, en veillant à la formation de ses élites, mais aussi en déployant une activité sans relâche. Il n'est pas exagéré de dire qu'il a fait le Languedoc-Roussillon. Pierre Racine, catholique militant, a prouvé toute sa vie à quel point l'emportait dans son esprit le bien de la République !

C'est de la même pierre qu'est bâti Antoine Dupont-Fauville. J'ai apprécié la collaboration de ce jeune inspecteur des Finances. M'ayant fait son éloge, le Général a estimé, au moment de son départ vers l'Élysée, qu'il convenait de me le laisser afin d'établir une continuité dans l'action. Je le garde et n'eus pas à le regretter. Antoine Dupont-Fauville devint un ami ; j'aurai l'occasion de reparler de notre collaboration qui devait prendre un tour nouveau après ma désignation comme ministre de l'Économie et des Finances. Au cours de ma période d'inactivité, Antoine Dupont-Fauville me nourrit de ses observations et réflexions sur l'évolution économique et celle des finances publiques.

Au tout premier rang de mes conseillers qui peuplent ma solitude, je me dois de nommer Françoise Duléry. Fille d'un conseiller d'État que j'avais connu, elle était devenue une amie de ma femme. Elle était entrée au quai d'Orsay comme aide au juriconsulte André Gros puis avait travaillé avec René Brouillet au secrétariat aux Affaires algériennes. Ses deux anciens patrons m'ont fait d'elle un grand éloge, si bien que je lui ai proposé de venir travailler avec moi place Vendôme. Depuis, elle a été conseiller dans tous mes ministères. Nous avons beaucoup travaillé ensemble. J'avais une entière confiance dans ses compétences techniques et je faisais grand cas de ses remarques ou conseils sur les textes qui sortaient de mon ministère. En 1962, conscient de ses qualités, le général de Gaulle la nommera maître des requêtes au Conseil d'État : elle sera ainsi la première femme à entrer au tour « extérieur » dans la prestigieuse maison du Palais-Royal.

Parmi les anciens collaborateurs qui viennent me voir, je me dois de parler de deux hommes bien différents : Jacques Decoust et Jean Foyer.

Du premier à qui j'avais laissé la mission de poursuivre l'application de la loi que j'avais fait voter sur la promotion sociale et qui fit merveille jusqu'au jour où il fut appelé à prendre la responsabilité de la formation professionnelle, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, je ne dirai qu'une chose : cet inspecteur du travail, par son

enthousiasme, réconciliait les plus sceptiques avec la nature humaine.

Quant au second, dont j'avais pu apprécier l'exceptionnelle compétence juridique au comité de rédaction de la Constitution où il représentait Houphouët-Boigny, ministre d'État du général de Gaulle, et désigné comme député en remplacement de Chatenay, maire d'Angers et nommé par de Gaulle au Conseil constitutionnel, je le chargerai, comme membre du gouvernement, de négocier les accords de coopération : tâche difficile qu'il mena à bien dans les meilleures conditions. Je n'oublie pas que c'est Françoise Duléry qui m'a chaudement recommandé de travailler avec ce juriste hors pair, omettant de me signaler que ses talents étaient multiples, puisque ce n'est que plus tard que j'apprendrai que ce fervent catholique est un passionné de chant grégorien, et qu'il se rend fréquemment à l'abbaye de Solesmes pour chanter...

J'ai eu ainsi la grande chance de travailler avec des hommes ou des femmes venant d'univers politiques ou sociaux différents du mien. Cela a été source d'enrichissement personnel mais m'a aussi conforté dans une certaine idée de la France et de son génie national, substituant à la reproduction des privilèges la consécration par le mérite.

Quelques anciens ministres me téléphonent, ainsi François Missoffe que je ne comprends pas toujours, car il parle par périphrases. Jeanneney, que Pompidou n'a pas pris dans le gouvernement qu'il a formé après mon départ, vient parfois me rendre visite : sa venue me permet d'évoquer son père, un sénateur comme on n'en voit plus guère, image romaine de la République et qui n'accepta que deux fois des fonctions officielles, une fois, sous-secrétaire d'État avec Clemenceau en 1917, une seconde fois, en 1944, avec de Gaulle, dont il fut le ministre d'État ; les propos de Jean-Marcel, de temps à autre, se révèlent critiques à l'égard de l'immobilisme qui s'est emparé de Matignon.

Outre ceux que je viens de citer, les visites rue Spontini me permettent d'échapper à la rupture complète d'avec la vie politique et administrative. À telle ou telle occasion, notamment, quand je souhaite des renseignements sur un aspect de mon action passée, je fais signe à un ami ou à un ancien collaborateur. C'est ainsi que je revois Contamine à propos du chapitre que j'envisage de rédiger sur la politique étrangère de la France ; Jérôme Monod à propos de l'aménagement du territoire et Jacques Giscard d'Estaing à propos des Départements d'Outre-Mer. Je revois également Jean Mamert, fort occupé par ses fonctions au Conseil économique et social auxquelles il apporte le zèle passionné qu'il met à toute chose ; Constantin Melnik qui pense à la grande carrière que l'édition doit lui offrir ; enfin Jérôme Solal de Séligny. J'ai dit plus haut les

qualités exceptionnelles et les liens d'amitié fraternelle qui nous unissaient. Or Jérôme a été hostile à la politique algérienne du Général et sans jamais qu'une pensée illégale eût traversé son esprit, il m'en avait voulu de mon « gaullisme ». Malgré les sentiments profonds qui l'unissaient au Général et à moi, il s'était écarté de mon intimité. Il avait par ailleurs une réputation si forte de constitutionnaliste hors de pair que les chefs d'État d'Afrique et de Madagascar se le disputaient. Au cours de cette période où je suis « hors pouvoir », Jérôme vient me voir et nous reprenons nos conversations d'antan.

Je réponds à quelques offres, peu nombreuses, de conférences. C'est ainsi qu'à Versailles, à la demande du général Then, un ami que j'ai connu colonel au temps de la lutte contre la C.E.D., et qui alors commande les transmissions, je parle devant un public militaire de « l'expansion ». J'explique notamment comment l'expansion est une révolution à la fois contre la conception économique conservatrice et protectionniste qui a dominé en France jusqu'à la guerre, et contre la conception sociale également dominante, selon laquelle la répartition serait indépendante de la production.

Je retrouve mon ardeur pour fustiger dans certains discours et dans plusieurs articles les adversaires du gaullisme. En ces années qui nous rapprochent de la fin du siècle, on étonnerait fort les Français en rappelant que tout ou quasiment tout ce qui comptait dans le monde politique, intellectuel, économique, syndical, marquaît, à l'égard du Général, une opposition tantôt sourde, tantôt violente. Je prends pour ligne de conduite, non seulement de défendre l'œuvre accomplie, mais de donner aux militants la consigne d'être offensifs. Je les appelle comme le Général le faisait « mes Compagnons ». C'est eux qui sont dans le « vrai ». Il ne suffit pas de parler de la liberté avec des trémolos dans la voix. Encore convient-il de faire, par la puissance de la France, que nous soyons en mesure de la protéger à notre bénéfice et au bénéfice d'un grand nombre d'autres !

A cette première mission que je me donne j'en ajoute une seconde : faire en sorte que les dirigeants gaullistes ne donnent pas à l'opinion le spectacle de leurs divisions. Lorsque j'étais à Matignon, j'ai organisé un déjeuner régulier une fois par mois, auquel assistaient : Jacques Chaban-Delmas, Roger Frey, Jacques Foccart, Olivier Guichard et plus tard Georges Pompidou. Je demande à ce dernier de poursuivre, de telle façon, qu'à dates régulières, les responsables du Mouvement se rencontrent, mettent en commun leurs préoccupations. Que les ambitions personnelles ne prennent jamais le pas sur le bien public ni sur le service du Général. Cette préoccupation rencontre un assentiment général, peut-être chez certains, intéressé. Peu importe ! L'essentiel est dans l'union.

Pompidou, à diverses reprises, nous invite chez lui, quai Bourbon. C'est dans le même esprit que plus tard, redevenu député depuis trois mois, lors d'une réunion des maires du canton d'Amboise que je tiens chez moi à Montlouis, Pompidou vient me rendre visite. Nous montrons ainsi notre accord pour soutenir l'action du Général.

Je ne suis pas encore élu que, tantôt à Montlouis, tantôt à Paris, je commence un nouveau livre dont la rédaction devrait compenser la tristesse qui m'étreint le cœur depuis mon échec électoral en Touraine. Ce livre porte un titre ambitieux *Au service de la Nation*. J'y consigne le résultat de mon expérience, mes réflexions, mon espérance. Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, notre armée n'est plus au combat. Pour la première fois depuis plus de trente ans, nos finances publiques sont en bon état. Pour la première fois, depuis plus de cinquante ans, une majorité cohérente a été dégagée par le corps électoral. Telle est l'œuvre du général de Gaulle, et je n'ai garde d'oublier ni la naissance d'une force nucléaire qui nous assurera bientôt une place privilégiée ni l'ensemble du travail que j'ai accompli de 1958 à 1962.

Il est vrai qu'une œuvre n'est jamais terminée, et le maintien d'une France aux mains libres exige un effort constant. En fin d'année, le 31 décembre 1962, le général de Gaulle l'a dit dans son allocution : « Le progrès est aujourd'hui notre ambition nationale. » Mais quel progrès ? Comment assurer à la fois l'expansion et l'amélioration sociale, l'éducation et la culture, l'indépendance et la solidarité, tant européenne qu'occidentale et mondiale ? C'est à cette immense interrogation que j'essaie de répondre dans ce livre à la rédaction duquel je m'attache. Quand les éditions Stock le publient, le succès est médiocre : ma déception est grande. Cependant, on ne réussit pas en politique par le doute ni par la solitude, fût-elle occupée par l'écriture. Il convient donc que mon amertume personnelle s'efface derrière une volonté créatrice. « Créer, c'est donner à sa vie un souffle intense. » Ainsi s'exprime Childe Harold.